

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES
ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche
RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS	
SUISSE	ETRANGER
Un an fr. 10.80	Un an fr. 26.—
Six mois 5.40	Six mois 13.—
Trois mois 2.70	Trois mois 6.50
Un mois90	

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 »
Petites annonces	
Trois insertions	75 »

Nos intérêts sont en de bonnes mains

Est-ce une goutte diplomatique qui a oblige M. Forrer à s'aliter et qui menace de renvoyer de la session de Mars à la session d'été la discussion de la convention du Gothard?

Nous ne savons, mais qu'il souffre de la goutte ou non, M. Forrer paraît bien être dans de mauvais draps en sa qualité de négociateur, avec M. Comtesse, de la fameuse convention.

Nous n'avons pas encore reçu la documentation concernant cette affaire et les tergiversations du Conseil Fédéral pour renseigner les chambres et le public indiquent suffisamment que les auteurs mêmes de la convention n'ont pas la conscience tranquille.

C'est qu'en effet, les gaffes commises auraient des proportions peu ordinaires. Ces messieurs qui ont le monopole du patriotisme et qui nous qualifient volontiers de traitres à la patrie parce que nous ne sommes pas d'accord avec leur militarisme ont tout simplement abdiqué notre souveraineté en matière de chemins de fer, en faveur de l'Allemagne et de l'Italie.

En voici un échantillon si nous pouvons en croire des gens placés pour être bien renseignés.

Lors de la construction de la ligne du Gothard, l'Italie a versé 55 millions de francs et l'Allemagne 30 millions de francs perdus à condition que sur cette ligne les chemins de fer de ces deux pays aient au moins les mêmes avantages que ceux accordés à d'autres chemins de fer d'autres pays.

De tels avantages accordés en échange des subventions n'avaient peut-être rien d'excessif, mais la Confédération ayant racheté la ligne il fallait qu'elle reprît les obligations de l'ancienne compagnie. Concernant le point ci-dessus, nos hommes d'Etat auraient dû semble-t-il s'en tenir aux premières conditions. Or, ils sont allés dix fois plus loin en fait de concession.

La ligne du Gothard a 270 kilomètres, les C. F. F. en ont 2,700. La nouvelle convention prévoit que les avantages concédés à l'Italie et à l'Allemagne pour les 270 km. du Gothard s'étendent à l'avenir aux 2,700 km. des C. F. F. Les C. F. F. devront sur toutes leurs lignes concéder à nos voisins du Nord et du Sud au moins les mêmes avantages qu'ils accorderont à n'importe quels chemins de fer d'un autre pays.

Cela à perpétuité. C'est tellement extraordinaire qu'on peut se demander où nos conseillers fédéraux avaient la tête quand ils ont admis cette clause.

Ainsi lorsque les intérêts du trafic en Suisse exigent peut-être un tarif spécial avec telle ou telle ligne petite ou grande de France, d'Autriche ou d'ailleurs, immédiatement ce tarif devra être appliqué à l'Allemagne et à l'Italie pour tout leur réseau, si ce tarif est plus favorable que celui en vigueur à l'égard de ces deux pays.

L'Allemagne et l'Italie auront le droit d'intervenir dans n'importe quelle convention conclue par les C. F. F. avec une ligne quelconque, afin de s'assurer que les tarifs établis ne sont pas plus bas que les leurs. Et s'ils sont plus bas ils pourront exiger un taux égal pour leur trafic.

Sans parler des conséquences financières graves d'un tel système, il faut reconnaître que c'est l'abdication de l'autonomie de notre administration suisse des chemins de fer en faveur de nos deux grands voisins.

Mais ça ne fait rien nous avons au Gothard même une forteresse inexpugnable, l'honneur national est sauf.

C. NAINÉ.

Du haut de Sirius...

La conférence que donne un peu partout, dans la région, le docteur de Marval sur sa mission dans les Balkans a certes pour but d'exalter et de développer l'œuvre de la Croix-Rouge: les femmes et les bourgeois douillet l'écoutent avec complaisance car il semble mettre de la vaseline sur leurs tympans blessés par les bruits de guerre.

On a beau être éloigné du théâtre de la lutte, on n'en subit pas moins le choc en retour; depuis des semaines et des semaines, chaque jour la presse jette sous nos regards le bilan de nouveaux carnages et nous fait assister, presque immédiatement, aux scènes d'épouvante qui terrassent nos frères, là-bas... Des cauchemars hantent notre sommeil: nous entendons crier

les blessés, nous voyons de la chair humaine meurtrie, sanglante...

Cela finit par devenir importun, surtout pour les riches amis du confort et de la tranquillité.

Alors, la Croix-Rouge passe, fait défiler devant nos pupilles dilatées d'insomnie la vision reposante d'infirmières aux habits blancs, et aux minois jolis. La reine de Bulgarie elle-même ayant consenti à poser devant l'objectif du photographe pour la joie des petits Suisses, les ingénus baillent d'admiration en face de cette viande couronnée qui daigne s'abaisser à des soins de samaritaine.

Nous ne sommes pas de ceux-là; nos convictions sur les mirages et les horreurs du régime capitaliste nous ont émancipés des idolâtries faciles et les hypocrisies princières, pas plus que les autres, ne trouvent grâce devant nous.

Nous ne discutons pas en ce moment sur les principes de la Croix-Rouge. Je me demande seulement ce que la reine de Bulgarie vient faire ici, auprès des blessés que la guerre immole à l'ambition de son conjoint.

Comment ose-t-elle de ces mêmes mains blanches qui, pour flatter le roi après les victoires, passent en caresses ardentes sur sa peau de brute, — toucher à la chair à canon, chair anonyme et humble qui n'a qu'un droit: celui de souffrir? Hypocrisie! Hypocrisie!

Son rôle, si elle avait quelque pudeur, ne devrait-il pas se borner à apaiser la folie des conquêtes de son époux?... L'action de la femme est toute-puissante souvent, en pareilles circonstances. Cela vaudrait mieux que de vêtir l'uniforme de la Croix-Rouge et de bâter des emplâtres sur des jambes de bois.

Et je songeais, l'autre soir, en entendant le docteur Marval exalter cette femme, — à l'accueil qu'elle recevrait de Chukri pacha s'il tombait mortellement blessé entre ses mains... Il réunirait ses dernières forces pour la toiser, avec mépris, et pour lui dire: — Va-t-en!

LOUIS ROYA.

LA TRAGÉDIE DU POLE SUD

Les derniers moments de Scott furent sublimes

Par 50° de froid, le capitaine Scott, sentant la mort venir, consigna heure par heure, jusqu'à son dernier souffle, ses suprêmes observations

La mort épouvantable de Scott et de ses compagnons évoque la fin héroïque de cet officier japonais qui, enseveli dans le sous-marin qu'il commandait, consigna jusqu'à son dernier moment ses impressions sur le livre du bord.

Le carnet que le docteur Atkinson, parti à la recherche du chef de la mission polaire, retrouva sur le cadavre de Scott, et où l'explorateur, sous la forme d'un « message au public », avait retracé les affres de son agonie, montre quelle âme forte animait celui qui l'avait rédigé.

C'est le 12 novembre dernier que les corps de Scott et de ses infortunés compagnons furent retrouvés. Depuis deux mois, deux détachements, commandés l'un par le docteur Atkinson, l'autre par MM. Cheny Garrard et Desnetrie, cherchaient vainement leur chef. Au campement d'One-Ton, les détachements avaient trouvé tout en ordre et les approvisionnements en parfait état. Ils ne se doutaient pas qu'à onze milles de là Scott et les siens étaient morts de froid et de faim.

En continuant la route vers le sud, M. Wright, un des compagnons du docteur Atkinson, arriva le 12 novembre devant la tente du capitaine Scott. Trois cadavres gisaient là, ensevelis sous la neige: c'étaient ceux de Scott, de Wilson et du lieutenant Bowers.

La voix du mort

A l'aide du carnet qu'on trouva sur le capitaine Scott, toutes les phases de cette terrible agonie furent reconstituées.

Après avoir atteint le pôle Sud le 18 janvier 1912, Scott revenait en arrière. Le sous-lieutenant Evans, qui avait la garde des traîneaux, tomba sur la glace et se fractura le crâne. Il mourut le 17 février, au pied du glacier de Beardmore.

Après lui, ce fut le tour du capitaine

Oates, qui, les pieds et les mains gelés et se sachant perdu, se suicida pour ne pas entraver la marche de ses compagnons.

« C'était un brave cœur, — écrit le capitaine Scott; — nous savions que sa fin était proche, mais il ne se plaignait pas. Il se couchait tous les soirs espérant ne pas se réveiller, mais il se réveillait pourtant le lendemain. Le 16 mars, alors que l'ouragan soufflait, Oates nous dit: « Je sors. Il se peut que je reste longtemps. » Nous ne devions plus le revoir. Nous savions qu'il marchait à la mort, mais bien que nous eussions essayé de le retenir, nous savions qu'il agissait en brave et en gentleman! »

Restés seuls, Scott, Wilson et Bowers tentèrent de s'avancer vers le Nord; mais le temps abominable les força à camper, le 21 mars, par 79°40 de latitude sud et 169°23 longitude est, à onze milles au sud de leur dépôt de « One-Ton », qu'ils ne purent jamais atteindre en raison d'un ouragan qui dura neuf jours. Quand ils furent pris par l'ouragan, leur combustible et leurs vivres commençaient à manquer.

« Entre le 85e et 86e degré de latitude — dit Scott dans son suprême message — la température tomba à — 20° et — 30°. Mais à la Barrière, par 82° de latitude, dix mille pieds plus bas, nous eûmes — 30° pendant le jour et — 47° pendant la nuit, à peu près régulièrement; en outre, nous souffrions beaucoup du vent pendant nos marches de jour. Il est certain que ce mauvais temps, dont je ne m'explique pas la cause et qui nous assaillit soudainement, a déterminé notre perte. Je ne pense pas qu'aucun être humain ait jamais traversé un mois comme celui-là; cependant, nous aurions pu résister et réussir en dépit du mauvais temps. Malheureusement, un autre de nos compagnons, le capitaine Oates, tomba malade; le combustible nous fit défaut, et, enfin, nous fûmes assaillis par un ouragan épouvantable à une quinzaine de kilomètres du dépôt dans lequel nous espérions nous procurer des provisions. La mesure était comble, car il ne nous restait plus de combustible que pour un repas chaud, et des provisions que pour deux jours.

Pendant quatre jours, il nous fut impossible de quitter notre tente, en raison de la tempête qui faisait rage. Nous sommes faibles; il nous est difficile de tenir la plume, mais, pour ma part, je ne regrette pas cette entreprise, qui montre que les Anglais peuvent traverser de pénibles épreuves, s'entraider et regarder la mort en face avec autant de courage que dans le passé.

Nous avons couru des risques. Nous savions que nous les courrions. Les choses ont tourné contre nous, nous n'avons pas à nous plaindre, mais à nous incliner devant la décision de la Providence, déterminés à faire de notre mieux jusqu'à la fin. Mais si nous avons volontairement donné nos vies dans cette entreprise, c'est pour l'honneur de notre pays. J'en appelle à mes concitoyens pour leur demander de veiller à ce que ceux qui dépendent de nous ne soient pas abandonnés.

Si nous avions vécu, j'aurais eu à raconter une histoire de courage, d'endurance, de mes compagnons, qui aurait ému le cœur de tout Anglais.

Ces notes grossières et nos cadavres raconteront cette histoire, mais il est sûr qu'un grand et riche pays comme le nôtre aura le souci de ceux que nous laissons derrière nous.

R. Scott, 25 mars 1912.

Quatre jours après avoir écrit ces notes, Scott, Wilson et Bowers étaient ensevelis sous la neige!

Les tombes dans la glace

Après avoir recueilli tous les objets et les notes laissés par Scott et par ses deux infortunés compagnons, le docteur Atkinson les fit inhumer à l'endroit même où il les avait découverts. Quand ces trois corps furent étendus dans leur couche glacée, le docteur Atkinson fit planter sur les tombes des petites croix, auxquelles il accrocha des notes relatant la fin glorieuse de ces héros, reposant leur dernier sommeil non loin de ce pôle Austral qu'ils avaient vaincu.

Peu après avoir lu les versets de la Bible au-dessus des tombes, le docteur Atkinson fit rechercher en vain le corps du capitaine Oates. Une quatrième croix fut placée pour rappeler le souvenir de cet officier qui n'avait pas hésité à se sacrifier pour sauver ses compagnons.

Le capitaine Robert Falcon Scott était né à Outlands (Devonport), le 6 juin 1868. Il entra dans la marine anglaise en 1882. Lieutenant de torpilles à bord du « Majestic »,

vaisseau amiral de la flotte de la Manche, en 1898 et 1899, il fut nommé « commandeur » en 1900 et capitaine en 1904.

Il avait commencé sa carrière d'explorateur en 1901, comme chef de la mission envoyée dans l'Antarctique avec la « Discovery ». En septembre 1908, il avait épousé miss Kathleen Lloyd Bruce, sculpteur distingué, élève de Ragini, à qui la Société royale de Géographie confia le soin d'exécuter la médaille d'or offerte à Peary pour sa découverte du pôle Nord.

Dix mois avant le départ du « Terra-Nova », le petit Pierre Scott était venu au monde.

Le docteur Edouard Wilson, collaborateur scientifique de la mission, avait été le compagnon de Scott à bord de la « Discovery », en 1901, de même que le sous-lieutenant de marine Edgar Evans.

Le capitaine Oates avait pris part à la guerre sud-africaine et à l'expédition du Thibet.

Le lieutenant Bowers était un jeune officier de la marine des Indes.

Le sublime dévouement de ces cinq martyrs n'aura pas été inutile! En véritables héros, ils ont regardé en face la mort la plus horrible, et leur unique souci a été de laisser à la science le résultat de cette expédition organisée à l'aide d'une souscription nationale en Angleterre, et pour laquelle ils ont donné leurs vies!

LA GUERRE

L'action diplomatique

Hakki pacha est en route pour Londres. L'ancien grand-vizir y va demander à sir Edward Grey de prendre l'initiative d'une démarche des puissances pour faire accepter aux alliés ce que la Porte proposait dans la réponse qu'elle fit il y a treize jours à la note collective.

Cette réponse, qui restait en deçà de ce que les puissances proposaient à la Porte, d'accord avec les alliés le 17 janvier, puisqu'elle offrait un faubourg d'Andrinople, alors qu'il s'agissait de la cession totale, fut l'occasion de la rupture des négociations de paix. Il est peu probable que les Bulgares acceptent de discuter de semblables propositions après avoir déclaré que la reprise des hostilités serait le point de départ d'exigences plus grandes.

La réunion des ambassadeurs a donc dû se borner hier à examiner, sans conclure, les chances de paix. Il est impossible en effet à l'Europe, dont les recommandations collectives n'ont pas été acceptées par les Turcs, d'exercer une pression sur les alliés pour les amener à faire à la Turquie des concessions qu'ils ont déclarées impossibles avant même l'ouverture de la conférence de Londres.

Les coalisés ont nettement exprimé l'intention de ne plus recourir à l'intermédiaire des puissances et de traiter directement sur le champ de bataille. Au moins donc que la Turquie ne s'en remette au vainqueur et n'accepte les conditions que les alliés lui imposent par la force, il est fort douteux que la mission de Hakki pacha aboutisse à une prochaine réouverture de la conférence de Londres.

L'Europe est ainsi réduite à attendre et à assister à la continuation de la guerre, en concentrant ses efforts sur la localisation.

Ce que l'on dit à Constantinople

On croit que les Bulgares se sont retranchés dans la zone de Sinekli. Toutefois l'« Ifham » annonçait hier soir que les colonnes de reconnaissances turques n'ont pas trouvé trace de l'ennemi jusqu'à Sinekli.

On s'attend à un grand combat dans la vallée de l'Ergène.

Les journaux annoncent que la garnison d'Andrinople a repris plusieurs redoutes et douze sacs de biscuits aux Bulgares. On annonce l'arrivée prochaine à Constantinople de 178 prisonniers bulgares qui auraient été pris dans les combats autour de Boulair.

Huit vaisseaux de guerre grecs ont été signalés devant l'île d'Embros.

Lundi de nouvelles troupes avec 36 canons ont quitté Constantinople à bord de transports à destination des côtes de la mer de Marmara.

Les socialistes autrichiens et la mobilisation

D'après une dépêche de Vienne au « Times », les socialistes autrichiens ont demandé au Parlement de Vienne que le gouvernement démobilise. Au cours de plusieurs interpellations sur les mesures insuffisantes prises pour loger, habiller et nourrir les ré-

servistes, les socialistes ont déclaré que depuis que les grandes puissances ont accepté les principales demandes de l'Autriche-Hongrie relatives à l'autonomie albanaise et à l'exclusion politique de la Serbie de l'Adriatique, il n'y a plus de raison de faire la guerre pour les villes dont le nom est presque inconnu du peuple autrichien. Les interpellations ont donc demandé au gouvernement s'il userait de son influence pour obtenir le retrait des mesures militaires et la libération des réservistes.

Le général von Georgi, ministre de la guerre, a répondu par une longue énumération des ordres donnés et des efforts faits en Galicie et en Dalmatie pour procurer aux troupes le bien-être nécessaire. La motion tendant à ouvrir un débat au sujet des déclarations du ministre fut repoussée par 175 voix contre 121. La minorité comprenait les Dalmates, les Ruthènes, les Tchèques et les socialistes. Il ne fut donc plus question de démobilisation.

Le haut commandement dans l'armée turque

C'est Fahri pacha, avec Fethi bey comme chef d'état-major, qui commande dans la région de Gallipoli.

Le généralissime Izzet pacha commande à Tchataldja. Khalil bey, oncle d'Enver bey, combat sur les côtes de la mer Noire. Enver bey commande, croit-on, les troupes débarquées ou à débarquer à Rodosto.

L'Agonie d'Andrinople

Un rapport officiel dit que lundi deux des forts d'Andrinople ont ouvert contre les batteries bulgares une violente canonnade qui a duré jusqu'à la tombée de la nuit. Le même jour, les assiégés de la section est ont effectué une attaque très vive. Un combat acharné s'est produit qui a duré quatre heures. Les troupes turques se sont maintenues dans leurs positions. Des avions bulgares ont lancé des bombes sur la ville, mais n'ont causé aucun dommage. Les Bulgares bombardent Andrinople d'une façon intermittente. Ils ont occupé quelques positions en avant des lignes de fortifications.

Les Turcs ont fait une sortie et ont réussi à repousser les Bulgares en réoccupant leurs positions.

Jusqu'à présent, le bombardement d'Andrinople n'a encore détruit aucun ouvrage fortifié. On en conclut que le siège durera encore un certain temps.

Le bombardement d'hier a continué par intermittence toute la journée, les grosses pièces turques répondant de même.

La situation financière de la Turquie

La situation financière de la Turquie est critique. Les fonctionnaires publics n'ont pas reçu de traitement depuis le mois de décembre.

Un emprunt de trois millions de livres turques serait nécessaire, mais on ne sait où trouver cette somme. Un syndicat financier international à la tête duquel se trouvent la Deutsche Bank et la Deutsche Orient Bank avait offert en échange de certaines concessions une avance de 500,000 livres. Cette opération n'a point abouti. Il en est de même d'une avance de 50,000 livres qu'on avait espéré obtenir de la société à qui on a accordé la concession du métropolitain de Constantinople.

De grandes espérances fondées sur une collecte faite auprès des musulmans de l'Inde et de l'Egypte ont été déçues, la collecte ayant rapporté seulement 160,000 livres.

Le ministre des finances essaya alors de placer auprès des riches musulmans de ces deux pays des bons du Trésor; les bons furent refusés.

On offrit alors à la Banque ottomane, qui, par son privilège, a un droit de préemption d'accepter pour un million de livres en bons du Trésor à des conditions particulièrement

avantageuses. La Banque ottomane n'accepta point la proposition.

Une démarche fut entreprise auprès des représentants à Constantinople des banques allemandes dont, disait-on, les directeurs berlinois avaient été avisés par voie diplomatique. Cette tentative resta sans résultat. Tallaat bey annonça alors qu'il allait partir pour Berlin. Il semble avoir renoncé à ce projet car on ne parle plus de son voyage.

Lettre de Genève

Un vent de réaction

Un vent de réaction semble souffler dans les sphères gouvernementales radicales, réaction politique aussi bien qu'économique.

Je vous ai dit que le Conseil d'Etat allait proposer une nouvelle répartition des arrondissements électoraux; le projet a paru et mes craintes se sont réalisées. Au lieu des trois arrondissements actuels, on nous en propose quatre et comme les arguments en faveur de ces quatre arrondissements sont d'une pauvreté manifeste, on est obligé de se dire qu'il y a dessous ce projet d'autres motifs que l'on n'ose pas proclamer au grand jour.

Est-ce une manœuvre contre la proportionnelle que le parti radical n'a jamais pu avaler?

Espère-t-on étrangler les petits partis; socialistes, philibertins ou jeunes-radical? Ou bien ne cherche-t-on qu'à tailler des arrondissements pour certaines personnalités qui n'osent pas affronter un grand collège d'électeurs?

Il peut y avoir de tout cela dans les motifs qui font agir les radicaux.

Le parti socialiste a immédiatement décidé à l'unanimité de repousser ce projet et de réclamer le collège unique pour les élections au Grand Conseil; c'est une réponse claire et nette au projet du Conseil d'Etat.

Autre fait: Les nombreux référendums que nous avons eus l'année passée amènent un des chefs radicaux à proposer des mesures restrictives aux droits éminemment populaires de référendum et d'initiative.

Le peuple s'est prononcé contre le gouvernement; on veut punir le peuple en restreignant ses droits tout comme le tsar renvoie chez elle une Douma qui ne lui plaît pas.

Ces propositions restrictives consistent à élever le nombre des signatures nécessaires et à interdire la cueillette des signatures à domicile; on appelle cela, paraît-il, dans certains milieux, radicaux; moraliser le référendum.

Notez que trois fois sur quatre, le peuple, en votation, a donné raison aux comités référendaires et qu'on n'a pas même l'argument que le référendum provoque des votes inutiles.

Sur ce point, les radicaux auront, paraît-il, l'appui des indépendants ou catholiques; cela n'a rien d'étonnant, à Rome, on est toujours partisan de la manière forte... quand on est du côté du manche.

Je doute cependant que cet appui soit suffisant pour faire avaler la couleuvre à un peuple aussi frondeur que celui de Genève.

Je vous ai parlé du début des Boucheries Coopératives; leur succès s'affirme; Il y a plus de 5,000 ménages qui ont pris des carnets; certain samedi, les ventes ont atteint 6,000 francs et un total pour le mois de janvier de 60,000 francs.

Mais ce qui s'affirme aussi, c'est la guerre que leur font les bouchers, et ceux-ci viennent de trouver un allié complaisant dans le Conseil d'Etat lui-même.

Il s'agit de l'application d'un règlement qui avait un but hygiénique lorsqu'il a été élaboré, mais qui ne peut plus se réclamer

de la santé publique maintenant que les circonstances ont changé; il faut le réviser et le Conseil d'Etat ne veut pas en entendre parler.

Heureusement, les coopérateurs conscients de leur force, parce qu'ils sentent la population derrière eux, ne veulent pas se laisser tondre et M. John Renaud, président de la Coopérative suisse, interpellera le Conseil d'Etat mercredi.

Ces faits ne sont pas graves en eux-mêmes, mais bien plutôt par l'état d'esprit qu'ils révèlent chez certains de nos magistrats qui se disent, progressistes. Que seraient-ils donc s'ils étaient conservateurs? A. N.

NOUVELLES SUISSES

Le Conseil fédéral et la protection ouvrière

Le Conseil fédéral adresse aux Etats européens une circulaire dans laquelle il leur propose de réunir en septembre de cette année à Berne une conférence préparatoire qui établira les bases d'une nouvelle convention internationale concernant la protection ouvrière.

Le Conseil fédéral propose d'inscrire à l'ordre du jour de cette conférence les deux questions suivantes: 1. Interdiction du travail de nuit dans l'industrie pour les jeunes ouvriers; 2. Limitation à un maximum de dix heures de la journée de travail des femmes et des jeunes ouvriers employés dans l'industrie.

Le Conseil fédéral fonde ses propositions sur des mémoires qu'il a reçus à la fin de l'année dernière du bureau de l'Association internationale pour la protection ouvrière.

Les mémoires proposent pour la première question d'interdire le travail de nuit dans l'industrie pour les jeunes gens ouvriers âgés de moins de 18 ans. Cette interdiction serait absolue jusqu'à 14 ans révolus; elle comporterait quelques exceptions transitoires de 14 à 18 ans.

En ce qui concerne la seconde question, les mémoires proposent de fixer à un maximum de dix heures la durée de la journée de travail des femmes, sans distinction d'âge, et des jeunes ouvriers âgés de moins de 18 ans. Cette limitation comporterait certaines exceptions strictement stipulées et quelques mesures transitoires.

Le Conseil fédéral donne communication de ces propositions dans l'idée qu'elles pourront servir de base aux délibérations de la conférence. Il est prévu que le travail serait partagé entre une conférence technique chargée de fixer les grandes lignes de la convention internationale et une conférence diplomatique consécutive, qui conclurait la convention. Le Conseil fédéral demande aux gouvernements de lui faire parvenir leur réponse avant le milieu d'avril. Il fixera alors la date de la réunion de la conférence.

Cette circulaire a été adressée aux Etats signataires de la première convention internationale de 1906, soit l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Serbie et la Suède.

Fèvre aphteuse. — Le nombre des nouveaux cas de fièvre aphteuse signalés pendant la semaine dernière n'atteint plus que 130. Le nombre des étables nouvellement contaminées est de 13 dans les cantons de Vaud, Grisons et St-Gall. Le dernier rapport du Tessin manque. La maladie a été constatée récemment à Viry (Haute-Savoie).

Les relations italo-suisse. — A la Chambre italienne, M. de San Giuliano, ministre des affaires étrangères, répondant à des interpellations de MM. Rubini et Cabrini, se dit heureux de relever la récente déclara-

tion du président de la Confédération suisse, qui a affirmé au Conseil des Etats que ses rapports italo-suisse sont inspirés par la plus sincère amitié. Les sentiments exprimés par le chef de la nation voisine et amie sont partagés sincèrement par le gouvernement et le peuple italiens. Ils ne peuvent être aucunement amoindris par les bruits ou les insinuations qu'une très petite partie de la presse suisse a répandus au sujet d'un prétendu esprit d'hostilité qui existerait en Italie contre la Suisse (très vives approbations).

M. Rubini se dit heureux d'avoir provoqué ces déclarations du ministre. Il exprime la confiance que la plus grande cordialité régnera toujours dans les rapports entre l'Italie et la Suisse unies par tant de liens et d'intérêts communs.

— 0 —

GENEVE. — Sauvé par un chien du Saint-Bernard. — Le chien du Saint-Bernard «Bary», appartenant à M. Gallay, à Carouge, a sauvé un ouvrier qui, en s'égarant dans le brouillard, était tombé dans un ruisseau. Détail à signaler: en sortant l'ouvrier du ruisseau, profond de quatre-vingts centimètres, le chien a réduit en lambeaux ses vêtements, mais l'homme s'en tire sans une égratignure.

VAUD. — Le Conseil fédéral a accordé une subvention au canton de Vaud pour prolonger et compléter l'endiguement de la Glane et du Fossé-Neuf, et pour reconstruire plusieurs ponts sur ces cours d'eau. Devis 125.000 francs; maximum 50 mille francs.

Tentative sans succès. — Lundi soir, en gare de Chavornay, une femme âgée a tenté de se faire écraser par le train 1237; elle en a été empêchée par les contrôleurs d'un convoi croiseur. Son acte est dû à des chicanes intestines de son mari et de ses fils, famille domiciliée momentanément à Corcelles s. Chavornay. L'alcool aurait joué son rôle.

Un chien avale cinq billets de 100 francs

Ces jours-ci, le gérant d'une maison de commerce de Bourg-la-Reine eut le tort de revenir tard d'une tournée chez ses clients. Tout le monde avait faim chez lui et surtout son chien Azor, qui aurait avalé un gigot avec ivresse.

Le commerçant ayant déposé sur un guéridon l'argent qu'il avait encaissé dans la journée, alla au premier étage chercher ses pantoufles. Quand il redescendit, il fut étonné; cinq billets de cent francs venaient de disparaître de son tas d'argent.

Qui avait pu venir dans la pièce? Les fenêtres étaient fermées, la porte verrouillée. Le chien aurait aboyé contre un intrus. Le gérant se fouilla, hagar, il ouvrit fébrilement son portefeuille.

Comme il interrogeait anxieusement les meubles et le chien, il vit qu'Azor mâchouillait du papier. D'un saut il fut sur la bête. Il lui ouvrit la gueule et lui arracha un chiffon de papier Joseph. Le chien venait de s'offrir un dîner de cinq cents fr.

Le commerçant courut chez un pharmacien et demanda un vomitif actif et sûr afin que l'animal pût lui restituer le repas qu'il avait fait. Il le fit absorber à Azor.

Le pauvre gérant, comme on le pense, trouvait que l'effet du vomitif était bien long à se manifester. Il craignait qu'il n'agît comme un clystère. Enfin, la peu gourmande bête eut des hauts-le-cœur, et elle expulsa le trésor.

Celui-ci n'était pas à prendre avec des pincettes; on peut même affirmer que l'argent a quelquefois de l'odeur. Celle-ci ne découragea pas le gérant, qui reconnut en dansant de joie, que les numéros nécessaires au remboursement des billets étaient présents.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

LA FÉLURE

ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

ALBÉRICH CAHUET

— Des femmes enfants! Ce sont les plus dangereuses.
— Je jurerais, cependant...
— Qu'elles sont fort innocentes.
— Non. Mais bien inoffensives?
— Les connaissez-vous, par hasard?
— Oh! pas du tout.
Elles étaient en effet très ignorées de tout ce monde, ces deux petites en mousseline rose, perdues dans un coin du parterre, et dont l'une, consciente de quelque responsabilité, admonestait, à chaque minute, sa compagne.
— Voyons, Blandine, faut pas te tremousser comme ça.
— J'ai des fourmis, Muguette.
— Oh! toi, tu as toujours des fourmis.
— Aussi, pourquoi qu'on est venu une heure trop tôt? On n'a même pas eu le temps de s'habiller... Tiens, passe-moi ton rouge. Et puis, on ne fait pas sa toilette ici.
— Tu n'en a pas besoin de rouge.
— Alors, qu'est-ce qu'on fait, quand on n'a rien à faire?

— On regarde dans les loges... les tableaux.
— Des couchers de soleil... Un salon d'automne.
— Tu es injuste. Il y a beaucoup de jeunes. Mais la plus jolie n'est pas encore arrivée.
— Qui?
— La femme de l'auteur.
Et fièrement:
— C'est Jacques qui l'amène.
— Alors, il devrait se dépêcher de l'amener. C'est peut-être elle qu'on attend pour le rideau... Com-men-cez! com-men-cez!
— Ah! bien, si tu tapes du pied!
— C'est les fourmis!... Je m'énerve devant ce rideau de peluche qui ne s'ouvre pas. Trop monotone, l'horizon!
Si encore, dans la salle, on apercevait des gens qu'on connaît!
— Mais il y en a des gens qu'on connaît.
— Où?
— Ce type qui s'assoit devant nous, aux fauteuils.
— Près de la barbe jaune?
— Juste!
— Qui-ci?
— Voui. Mais ne montre pas avec ton doigt.
— C'est Morines!
— Lui-même. Il vient de passer près de nous.
— Ah! c'est curieux qu'il ne nous ait rien dit, à toi surtout.
— On est fâché.
— Pourquoi?
— Oh! pour rien, des bêtises!
— Ce sera-t-il Morines qui fera le compte-rendu de la pièce dans le «Solidariste»?

— Non. Jacques ne veut pas.
— Il ne veut pas?
— Parce que Morines déteste Borel, comme, d'ailleurs, il déteste tout le monde. Pour Borel, ce n'est pas sans motif. Dans la «Dîne des Humbles», sa pièce avant celle-ci, Borel avait mis en scène un personnage de maître-chanteur qui ressemblait beaucoup au Morines. Et la pièce se jouait justement au moment du scandale... qui, ajouta-t-elle ingénument, valut à Morines d'entrer au «Solidariste».
— Alors, Morines, tu crois, aurait rossé sur Borel.
— Sûr. Aussi Jacques fera lui-même le compte-rendu. D'abord il avait eu l'idée de le confier à Babouche, tu sais bien, mon ennemi Babouche?
— Le si gros médecin?
— Oui. Seulement Babouche n'entend rien à la littérature. Et puis il n'aime pas à aller dans les théâtres, où l'on est trop serré. Il suffoque dans les loges et ne peut pas tenir tout entier dans un fauteuil d'orchestre; il lui en faudrait trois; il lui en faudrait dix; il lui faudrait tout le parterre.
— Hi! hi!
— Ne ris pas si fort, Blandine. Tu fais retourner le monde avec tes éclats... On n'est pas ici, aux Folies de la Butte!... Ah! on s'allume, enfin!
La rampe, en effet, venait de s'allumer et un murmure de satisfaction animait la salle, tandis qu'à cette même minute de nouvelles arrivées dans les loges provoquaient des mouvements de lognettes.
C'était la belle Mme Monnerau, dont la robe empire en velours noir s'ouvrait largement sur des épaules uniques et des dia-

mans célèbres; c'était Jeanne Caro, du Vaudeville, qui, pour la première fois, exhibait, puérilement heureuse, un collier de chien de mille louis acheté la veille, à la vente d'une artiste de music-hall; c'était Flore Champion, une odieuse excentrique, la dame jaune des cours d'assises, la sportswoman de tous les sports à réclame, qui était, dans un décolleté impudent, des chairs épaissies et des formes noueuses d'athlète. C'était, enfin, dans la porte entre-bâillée d'une loge, la brève et si parisienne silhouette d'un personnage que tout le monde reconnut: Lépine!
Mais, après avoir jeté un rapide coup d'œil dans la salle, le personnage s'esquiva. On le vit, peu après, reparaitre dans la baignoire où se trouvait, croyait-on, l'ancien président de la République.
Et le roi, le vrai, celui qui avait été annoncé en deux lignes parmi les échos des journaux du matin? Ma foi, on l'avait à peu près oublié. Il ne viendrait pas sans doute. Après tout, il n'était pas obligé, ce monarque, de tenir les engagements d'une réclame. On semblait, d'ailleurs, parfaitement, se consoler de son absence. La curiosité du public se dirigeait vers la loge de l'auteur, qui dominait la scène. Il n'y avait personne encore dans cette loge. On devinait, néanmoins, qu'elle ne resterait pas longtemps vide. Et, de fait, les regards, qui peu à peu, s'étaient tous fixés sur le même point, ne furent pas déçus. Une jeune femme venait d'apparaître, accompagnée d'un cavalier, dans lequel les journalistes reconnaissent un confrère: Jacques Renaud. Mais le public ne s'occupait que de la jeune femme.

ETRANGER

Le suffrage féminin au Reichstag.

Au Reichstag, on a discuté une motion et un projet de loi des socialistes concernant le système électoral dans les Etats confédérés et en Alsace-Lorraine. Le projet prévoyait une modification de l'article 3 de la Constitution de l'Empire. Il préconisait le suffrage universel égal, secret et direct. Le droit électoral actif et passif doit appartenir à tous les ressortissants de l'empire, âgés de 25 ans, sans distinction de sexe.

M. Wels, socialiste, appuie sur la nécessité d'une modification. Il demande pour les huit millions de femmes salariées d'Allemagne, la faculté de prendre part à la vie publique du pays.

La discussion en deuxième lecture est ouverte par un discours remarquable du socialiste Liebknecht qui provoque une vive agitation sur les séances de la réaction.

Nous voulons, dit entre autres le leader socialiste, en s'adressant à la droite, créer une Prusse libre. Les dangers qui menacent le développement futur de l'empire c'est vous qui les créez, ce sont vos amis, c'est le soi-disant gouvernement prussien.

L'ensemble du projet est néanmoins repoussé et la séance levée.

Les socialistes belges et la grève générale. — Le comité socialiste pour le suffrage universel et la grève générale s'est réuni mercredi à la Maison du Peuple et a pris d'importantes résolutions. Trois cents délégués y assistaient.

Le comité a adopté sur la proposition de M. Vandervelde, la résolution suivante:

Le comité national du suffrage universel et de la grève générale réuni le 12 février 1913 confirme son accord absolu avec le groupe parlementaire socialiste qui a fait au cours du débat sur la révision tout ce qui dépendait de lui pour rendre la conciliation possible. Il constate que l'attitude intransigeante du gouvernement et de la droite rend la grève générale inévitable. Il invite la classe ouvrière à activer les derniers préparatifs de grève et à prendre les dispositions nécessaires pour cesser le travail le 14 avril prochain.

Mort du De-Tham. — Un télégramme de Saïgon annonce que De-Tham, grand chef des rebelles et deux de ses derniers partisans ont été tués au cours d'une rencontre provoquée par une tentative d'arrestation.

La crise Japonaise. — L'amiral Yamamoto a accepté le poste de premier ministre.

La bataille de mardi au Mexique. — Les bagarres continuent à Mexico. La bataille de mardi s'est terminée après 7 heures sans résultat décisif apparent. On compte quelques centaines de morts. Les plus grandes pertes ont été subies lors de l'attaque des troupes fédérales contre l'infanterie rebelle qui fut presque complètement détruite. Parmi les blessés se trouvent des enfants et des femmes attirés par la curiosité et que l'imminence de la bataille n'avait pas arrêtés.

Les combats se sont renouvelés hier matin à sept heures. Il y avait de l'artillerie des deux côtés. L'infanterie y a participé.

L'intervention des Etats-Unis. — Le président Taft a convoqué MM. Root, Stimson, Meyer et le général Wood, ainsi que des officiers de l'armée de terre et de mer à une conférence dans laquelle a été décidé l'envoi de trois nouveaux cuirassés sur la côte orientale du Mexique. Deux transports seront immédiatement aménagés pour transporter les troupes destinées à protéger les étrangers au Mexique dans le cas où les hostilités continueraient et provoqueraient l'anarchie. A l'issue de la conférence, M. Taft a déclaré que les Etats-Unis éviteraient toute politique d'intervention et ne feraient rien qui pourraient les entraîner.

Chronique régionale

ST-IMIER. — Cercle ouvrier. — Tous les membres et amis intimes du Cercle ouvrier sont fraternellement invités à participer au souper-tripes et soirée familière organisée par le Cercle ouvrier, pour samedi 15 courant à 8 heures.

Les inscriptions seront reçues avec plaisir au local, Hôtel de l'Erguel, ou auprès du président, A. E. Etienne, Promenade 25-b, Beau-Site, jusqu'au jeudi soir, 13 courant, (pas de superstition sur ce 13!!)

Rien ne sera négligé pour que chacun y trouve un agréable délassément.

Nous y reviendrons.

SONVILIER. — Messieurs du parti radical, nous ne voulons pas blaguer, mais il paraît que M. Jeanneret, votre conférencier de lundi soir, trouve que vous lui avez «posé un fameux lapin».

Vous avez oublié l'heure de son arrivée, vous avez oublié d'aller l'écouter!

Diable!... Vous n'avez pas toujours un de nos amis socialistes — camarade d'école du conférencier — pour remplacer votre comité!

Arnold Gonseth.

GRANGES. — Encore le vol de laiton. — Cette affaire de laiton paraît devenir intéressante. En effet, jeudi dernier, nos quatre artistes, qui entre temps avaient été relâchés, comparaissaient devant les juges. Le jugement allait être rendu, lorsqu'un des accusés dénonça un cinquième collaborateur. Là-dessus, suspension d'audience et renvoi à huitaine.

Il paraît même qu'on n'est pas encore au bout des découvertes, et l'on parle même

de mobiliser une escouade de gendarmerie, avec lieutenant-colonel en tête.

Maintenant, camarade grangeois, une simple question: Quelle différence y a-t-il entre celui qui vole un village nègre et celui qui vole une pincée de laiton? Je paie la taffé à celui qui devinera, mais ce ne sera sûrement pas toi, Djoset, qu'en dis-tu? Lustucru.

En Ajoie

PORRENTROY. — Accusé de réception. — Nous publions ci-dessous les noms des camarades qui ont souscrit pour la Sentinelle à fonds perdu en octobre et novembre 1912:

MM. Joliat, instituteur, Porrentruy, 5 fr.; Nicol Pierre, aubergiste, Porrentruy, 10 fr.; Waldmeyer Albert, postes, Porrentruy, 2 francs; Mlles Guélat sœurs, aubergistes, Porrentruy, 2 fr.; Jolidon Charles, dépôt de bière, Porrentruy, 1 fr.; Un anonyme, Porrentruy, 1 fr.; Léon Chevillat, St-Ursanne, 3 fr.; Agnolini Jules, St-Ursanne, 1 franc; Baconnat Henri, Fontenais, 1 fr.; Coullery Léon, Villars-sur-Fontenais, 1 fr.; Coullery Achille, Villars-sur-Fontenais, 50 centimes; soit, au total, 27 fr. 50.

Merci à tous les donateurs. Quelques-uns de nos camarades qui ont souscrit des sommes pour le fonds de la Sentinelle, et qui n'ont pas encore opéré leurs versements, sont priés de le faire au plus tôt possible à La Chaux-de-Fonds, directement ou à Pierre Nicol, à Porrentruy. Argus.

Canton de Neuchâtel

NEUCHÂTEL. — Nécrologie. — On nous annonce le décès, à l'âge de 40 ans, de M. Schneberger, mécanicien aux C.F.F., dû à un dérivé du typhus. La disparition de ce travailleur consciencieux, zélé et appliqué, crée un vide énorme au milieu de ses collègues qui l'estimaient profondément pour ses hautes qualités. Un bel avenir s'ouvrait devant lui et au moment même où il aurait pu en jouir, le destin l'enlève et prive une brave famille de son chef. Nous lui témoignons notre très grande sympathie.

A Chaumont. — Depuis un mois des jets puissants de lumière se promènent sur la contrée, tous les soirs. C'est vraiment à s'y méprendre, on croirait apercevoir un astre nouveau fouillant toutes les surfaces invisibles, et c'est le réflecteur de Chaumont qui nous réserve ses surprises.

Conseil général. — Voici la fin du compte-rendu de la séance de lundi:

Le directeur des Services industriels répondit à notre camarade que le sol n'avait pas bougé mais que des terrains glaciers qui se trouvent au-dessus avaient glissé, ce que le premier passant venu aurait annoncé en voyant les fouilles. J. Wenger (soc.) assure que les naturels de l'endroit prétendent que tout le bâtiment s'écroulera dès qu'on aura rempli d'eau le bassin-réservoir. Finalement, le résultat est que pour n'avoir pas étudié suffisamment le projet, fr. 20,000 de travaux sont perdus et l'usine doit être placée plus haut. Une commission de 7 membres surveillera les travaux, à commencer d'urgence.

Une autre affaire intéressante est celle d'un entrepreneur habituel de travaux communaux, qui réclame 77,536 fr. 76 pour s'être trompé dans son cahier des charges. Le camarade Liniger fait remarquer que cet entrepreneur n'a jamais rien bonifié à la Commune quand il avait des surprises agréables et il recommande de faire le travail en régie. Cette affaire est pendante devant les tribunaux.

Notre groupe demande au Conseil communal de publier régulièrement le résultat des expertises de lait et le tableau du bétail abattu par chaque boucher, ainsi que cela se pratique ailleurs. Malheureusement cette demande est rejetée par les anciens partis de sorte que nous mangerons encore souvent de la viande enrégée pour du bœuf Apis.

Pour consoler nos élus, on accorde au concierge du collège de Serrières le même traitement qu'à ses collègues de la ville, soit fr. 1800 par an. Motion Martenet.

Après de longs débats sur le recrutement des pompiers, la proposition du Dr Spinner de ne servir que jusqu'à 35 ans, on laisse les choses comme la commission le proposait et l'on sera pompier jusqu'à 41 ans. La taxe d'exemption est de 20 centimes par franc d'impôt communal, (nos camarades proposaient 10 centimes), avec un minimum de fr. 1 et un maximum de fr. 50.

Notre camarade Wenger proposait que le personnel faisant le service de premier secours soit autorisé à s'adjoindre en cas de nécessité, quelques citoyens qualifiés recrutés dans le voisinage. Il semblait que chacun trouverait bonne cette idée, mais elle fut rejetée encore que bien défendue et fort soutenable du reste.

Le transport de la «Verrue» de la Place Purry est décidé et une commission s'occupera de lui trouver emploi entre les deux marronniers près de l'Hôtel du Lac. La fontaine serait transportée devant le magasin Bickel-Henriot.

Le char Ochser et les poubelles, soit casses à ordures doivent être achetés puisque leur propriétaire ne veut plus les reprendre après 2 ans d'essai. Coût: fr. 3800. Les particuliers qui auront reçu à l'essai l'une des 280 poubelles et ne s'en serviront pas seront passibles d'une amende de fr. 1 par contravention.

Des crédits se montant à fr. 10,400 sont accordés aux services des eaux et du gaz, de même qu'une somme de fr. 33,500 pour construire deux nouveaux fours à l'Usine à gaz.

La séance est levée à 11 heures et demie et j'entends un rentier dire: c'est bien fait pour... Il a une bonne demi-heure à marcher encore et c'est eux qui ont voulu les séances du soir.

ST-BLAISE. — Dans le tram. — Dimanche après-midi, une grande dame, toute en soie, monte dans une voiture de tram déjà encombrée de voyageurs. L'élégante personne aux allures aristocratiques paraît vivement contrariée de voir toutes les places prises par des ouvriers endimanchés. Mais l'un de ceux-ci se lève soudain et offre sa place à Madame. Celle-ci s'installe sans mot dire et conserve sa mine dédaigneuse. L'homme qui lui a cédé sa place se penche alors vers elle et lui dit: «Pardon, Madame, vous dites?..» — Mais, je n'ai rien dit du tout, Monsieur! — Ah! pardon, Madame, j'ai cru que vous aviez dit: Merci.

Toute la voiture s'éclaira soudain de sourires non équivoques.

Espérons que la leçon aura servi.

La Chaux-de-Fonds

A propos des fenêtres de l'Hôpital d'enfants. — On nous prie d'insérer:

Monsieur le Rédacteur de la Sentinelle, En Ville.

Veuillez bien insérer dans les colonnes de votre estimable journal le communiqué suivant:

Le Syndicat des ouvriers menuisiers réuni en assemblée générale extraordinaire le mercredi 13 février 1913, pour discuter la question des fenêtres de l'Hôpital d'enfants, après avoir entendu les rapports de personnes compétentes, afin d'éviter que des faits de ce genre se renouvellent, le Syndicat a décidé d'adresser une requête au Conseil général sur les propositions suivantes:

1° Que tout travail de bâtiments communaux, soit soumis aux syndicats ouvriers de chaque métier qui pourront donner leur préavis;

2° Après mise au concours d'un travail, si, à cause du prix de la main-d'œuvre les devis présentés par les menuisiers de la ville sont supérieurs à ceux présentés par les patrons du dehors, ce travail devra être exécuté sur la place;

3° Afin d'éviter le renvoi de nombreux ouvriers menuisiers, il est demandé au Conseil communal de répartir, le plus vite possible, aux entrepreneurs de la place, les travaux restant à exécuter, aussi bien ceux concernant l'Ecole de Commerce que ceux de l'Hôpital d'enfants.

Veuillez recevoir, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du syndicat:

Le Président, E. Du Bied.

Le Secrétaire, P. Boillat.

Janvier 1913. — D'après les observations de la station météorologique du Juvant, il est tombé pendant le mois écoulé 150,6 millimètres d'eau, en pluie ou en neige. La plus forte chute de neige a eu lieu le 22 et les 25 centimètres de neige tombée ce jour-là se sont réduits à 27,6 millimètres d'eau. Il a été observé 11 jours de beau temps et 20 jours couverts, neige ou pluie. La température est restée au-dessus de la moyenne; le minimum de 5,5 a été constaté le 10; le maximum de 8°, à midi, à l'ombre, s'est produit le 1er janvier. — Ces résultats sont tous de 3 à 4 degrés inférieurs aux températures observées à l'Observatoire de l'Ecole d'horlogerie. L.

A propos de «Paternité». — On nous prie d'insérer:

«Peut-on conduire une jeune fille à «Paternité»? à cette question posée par une maman dans une lettre adressée au «National», je répons ceci: Est-il utile qu'une jeune fille soit avertie ou est-il superflu qu'elle soit au courant des choses de la vie?

Si vous pensez comme moi qu'il est non seulement utile, mais aussi nécessaire de la mettre en garde contre les pièges de l'existence, vous pourrez hardiment l'envoyer au théâtre le 20 ou le 23 février, mais si vous craignez de la mettre en face des réalités de la vie, ne l'y envoyez pas, car tout en étant une pièce très morale, «Paternité» est avant tout une pièce réaliste, d'ailleurs le titre indique suffisamment quel en est le sujet.

M. Wolf.»

Essais d'extinction. — Hier après-midi, un nombreux public a suivi avec intérêt, sur la Place de l'Usine à Gaz, les démonstrations faites avec l'appareil extincteur à sec «Theo». Les résultats de ces expériences ont été très concluants et ont prouvé qu'en cas de commencement d'incendie, cet appareil est appelé à rendre de signalés services.

Mot de la fin. — A l'Hôtel des Ventes.

— Un antiquaire qui vient de se rendre acquéreur d'un trumeau se voit adjuger une console.

— C'est que, explique-t-il, j'ai voulu par ceci me consoler d'avoir acheté cela.

OFFICE DU TRAVAIL (Bureau de placement officiel et gratuit), place en ville et au dehors, personnes des deux sexes, n'importe quelle profession. Bureau: Léopold-Robert 3, Chaux-de-Fonds. 721

Tribune libre**Au Cinéma Palace**

On nous prie d'insérer.

Nous signalons à la population les procédés incorrects de la Direction du «Palace», qui annonçait pour hier soir une très intéressante conférence géographique sur la Bohême, avec projections lumineuses, 250 vues en couleurs. Cette conférence donnée par un jeune professeur de l'Université de Prague M. Pitlik, était très intéressante. M. Pitlik causait en espéranto et était traduit par M. le Dr Brandt de notre ville.

Vers le milieu de la causerie, la direction a cru devoir interrompre les vues et continuer la séance par du cinéma.

Une bonne partie de l'auditoire réclame sans succès la suite de la conférence, et sort de la salle en réclamant son entrée.

Ce procédé est pour le moins peu honnête, non seulement envers le conférencier, mais aussi envers la population.

Quelques auditeurs venus pour la conférence annoncée.

Dernière heure**Pour le siège d'Andrinople**

LONDRES, 13 février. — Du correspondant du Daily Mail à Belgrade:

Les Bulgares ont demandé à la Serbie deux divisions, soit vingt-quatre mille hommes, pour le siège d'Andrinople. La Serbie a consenti.

La Croix-Rouge italienne

CETTIGNE, 13 février. — Le gouvernement a refusé de permettre le passage du personnel et du matériel de la Croix-Rouge italienne pour Scutari.

Une déclaration**de Mahmoud Chevket pacha**

CONSTANTINOPLE, 13 février. — Interrogé au sujet de la reprise des négociations de paix, Mahmoud Chevket pacha a dit: «Nous avons répondu à la note des puissances par de nouvelles propositions, qui constituent une base très acceptable à de nouvelles négociations: nous désirons évidemment conclure la paix dans les conditions les plus conformes à l'intérêt de la Turquie».

Les puissances et la Porte

LONDRES, 13 février. — Il y a peu de jours, Tewsik pacha a sollicité une intervention des puissances, en faveur de la paix. Il lui fut répondu que cette intervention sera impossible tant que la Porte n'aura pas apporté de nouvelles propositions acceptables.

A Mexico

MEXICO, 13 février. — Les rebelles ont ouvert la prison de Belén et relâché 3 à 5000 (?) prisonniers de tout acabit.

L'Amérique intervient

WASHINGTON, 13 février. — Le corps expéditionnaire destiné au Mexique est prêt. Les navires de guerre désignés pour cette expédition portent chacun environ sept cents hommes d'équipage. Les Américains auraient donc, avant la fin de la semaine, cinq mille hommes sur le golfe du Mexique et sur le littoral du Pacifique.

Les rentes des travailleurs

RENSCHEID, 13 février. — Huit ouvriers ont été tués dans une fonderie par suite du mauvais fonctionnement d'une soupape. Plusieurs blessés.

La prévision du temps

Peu nuageux à beau avec bise. Nuits froides.

Inhumations

du vendredi 14 février 1913.

Incineration. M. Hofer Jakob, 44 ans 8 mois; Grandes-Crosettes 3. Départ à 1 heure.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

12 février

Naissances. — Montandon Germaine-Lucre, fille de Charles-Ulysse, pivotier et de Rose née Nicole. — Paul-Alfred, fils de Karl Aegerter, manœuvre et de Hermine-Rosa née Monney. — 9 février. Alfred-Arthur, fils de Arthur Monard, agriculteur et de Ida-Hortense née Schertenlib. — Blanche-Rosa, fille de Hermann-Emile Düschler, horloger et de Rosalie-Bertha née Morand. — Liliâne, fille de Eugène-Arnold Gallino, employé de banque et de Augusta-Bertha née Böhmer.

Promesses de mariage. — Droz-dit-Busset Jules-Alfred, émailleur, Neuchâtelois et Gross Françoise-Virginie, ménagère, Valaisanne.

Décès. — 1230. Méroz née Bader Marie-Madeleine-Augusta, épouse de Jules-Ali Bernoise, née le 14 novembre 1875. — Incinéré à La Chaux-de-Fonds: Hofer Jakob, époux de Emilie Santschi née Biedermann, Bâlois, né le 11 juin 1868.

Etat-civil de Neuchâtel

Naissances. — 7 février. John-Marius, fils de Joseph-Florent Feltz, menuisier et de Rose née Nicole. — Paul-Alfred, fils de Karl Aegerter, manœuvre et de Hermine-Rosa née Monney. — 9 février. Alfred-Arthur, fils de Arthur Monard, agriculteur et de Ida-Hortense née Schertenlib. — Blanche-Rosa, fille de Hermann-Emile Düschler, horloger et de Rosalie-Bertha née Morand. — Liliâne, fille de Eugène-Arnold Gallino, employé de banque et de Augusta-Bertha née Böhmer.

Promesses de mariage. — Duplan Alois-Edouard, conducteur de travaux, Vaudois, à Lausanne et Fornachon Adèle-Marie, employée de commerce, Neuchâteloise, à Montreux. — Derron Heinrich, notaire docteur-juriste, Fribourgeois, à Morat et Ulline-Jeanne-Gabrielle Mayolze, sans profession, Neuchâteloise, à Neuchâtel. — Weber Fritz, domestique à Neuchâtel et Wenger Elise, servante, à Sigirwil, les deux Bernois. — Pohl Fritz-Alexandre-Rudolf, tailleur, de Francfort-sur-Oder et Bernolcher Anna, cuisinière, Bava-roise, les deux à Neuchâtel.

Décès. — 7 février. Antoine Borella, maçon, Italien, célibataire, né le 11 juillet 1857. — 9 février. Alfred-Arthur Monard, fils de Arthur, Neuchâtelois, né le 9 février 1913.

Cinéma APOLLO

Vu l'énorme succès nous répéterons définitivement encore ce soir ce superbe Programme

Les Grands Amours

au **Cirque de Haute Ecole d'Equitation**

Superbe drame moderne en deux très longues parties. Décors et mise en scène des plus somptueux. — Succès indéniable.

Demi-prix à toutes les places

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de tête KEFOL
REMEDE SOUVERAIN
Dose (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, ph^m Genève
Toutes Pharmacies. Régler le «KEFOL».

Demain vendredi, sur la place de l'Ouest et samedi, sur la place du marché. 642

Poissons de mer

Cabillauds à 50 ct. le demi kg. Colins à 85 ct. Poules de Bresse 642
Se recommande, Mme DANIEL, Rue du Collège 81. Téléphone 1454

Grande Salle de la CROIX-BLEUE
Portes 7 1/2 heures LUNDI 17 Février Rideau 8 h. précises

Grande Soirée Musicale et Littéraire

organisée par le Chœur mixte de la Croix-Bleue avec le bienveillant concours de Mme Dumont, cantatrice; M. Ryser, baryton; M. G. Pétremand et du Groupe littéraire de la Croix-Bleue

Programme riche et varié

où figurent entre autres: «Manqué le train», opérette «Chanson des vieux Malentzets», par Jaques Dalcrose. et «Bisbis de Ménage», comédie en 1 acte, par Léon Sazie.
Entrée 50 centimes. Galerie et Parterre numérotés Fr. 1.— Cartes en vente chez le Concierge, Progrès 48, Kocher, Magasin de l'Ancre, Alf. Perret, rue du Premier-Mars 10, Emile von Kœnel, Numa Droz 143, et le soir à l'entrée. 877

TEMPLE FRANÇAIS

Portes: 4 h. Dimanche 16 février 1913 Concert: 4 1/2 h.

GRAND CONCERT

populaire et artistique
donné par

L'Union Chorale

avec le concours du

TRIO SANDOZ

Violon, Violoncelle et Piano]
DU CONSERVATOIRE DE GENÈVE

Direction: M. G. Pantillon, professeur. H-20621-C 851

Prix des places: Galeries numérotées, fr. 2 et 1.50; Amphithéâtre de face numéroté, fr. 1.50; Amphithéâtre de côté, fr. 1; Parterre, 50 cent. Billets en vente à l'avance au Magasin de Musique F. ROBERT-BECK.

Cercle Ouvrier

Rue du Premier-Mars 15

Vendredi 14 février, à 8 heures et quart du soir

GRANDE CONFÉRENCE

Publique et Contradictoire

donnée sous les auspices de l'Union Ouvrière

Sujet: **A qui devrait revenir la richesse**

Orateur: **Paul GRABER**, conseiller national.

Invitation cordiale est faite à chacun et chacune. 873

Le Comité de l'Union Ouvrière.

Ecole Supérieure de Commerce de La Chaux-de-Fonds

Ensuite de démission honorable du Directeur actuel, la Commission de l'Ecole procède à la

Mise au concours du poste de Directeur

Obligations: celles prévues par le règlement, y compris 22 heures hebdomadaires d'enseignement.

Traitement initial: fr. 6000, devant atteindre, après 20 ans de services, la somme de fr. 7200.

Départ d'inscription: 26 février 1913.

Entrée en fonctions: fin avril 1913.

Les candidats doivent être porteurs du brevet pour l'enseignement commercial, secondaire, ou de titres équivalents.

Le cahier des charges sera à la disposition des postulants à la Direction de l'Ecole, où tous les renseignements complémentaires pourront aussi être obtenus.

Adresser les offres, avec pièces à l'appui, au président de la Commission, M. Charles Schürch, Sorbiers 27, La Chaux-de-Fonds, et en avisant le Département de l'Instruction publique, à Neuchâtel. 813

JEUX D'ÉCHECS

Grand choix

à la **LIBRAIRIE DE LA COOPÉRATIVE DES SYNDICATS**

Léopold-Robert 43 Téléphone 13.54

ENCRE D'AARAU

se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

695

RÉPUTATION UNIVERSELLE

Les meilleurs Ressemellages
se font à la
Cordonnerie Modèle
1^{er} Mars 15
Essayez et vous n'en voudrez pas d'autres.

752

Les véritables manchons en soie

«Plaissetty»

La première marque connue pour becs de gaz

sont en vente à

l'Usine à Gaz

Fr. 0.80 pris à l'Usine. 801 Fr. 1.20 rendus posés.

Consommateurs!

La Laiterie Coopérative ne vend à ses clients que des marchandises de première qualité en

FROMAGES

du Jura, Emmenthal, Tilsitt, Chaux-d'Abel, Baumont, Roquefort, Limbourg, Schabziger, Mont-d'Or.

Régulièrement

Seret frais. Beurre de table extra. Beurre de cuisine excellent. Cufs du jour. Cufs de Commerce. - Lait à 23 cent. le litre

Vin blanc pr fondue, 70 c. le litre. - Potages Maggi et Knorr. Faites tous l'essai de l'excellente Saucisse de La Sagne

LAITERIE COOPÉRATIVE

Magasins: Paix 70, Charrière 15, Fritz-Courvoisier 12

Tous les vendredis, banc sur la Place du Marché de Saint-Imier. Tous les mercredis et samedis, sur la Place du Marché de La Chaux-de-Fonds. 709

Consommateurs, soutenez la Laiterie Coopérative qui défend en toute occasion vos intérêts.

MEUBLES garantis

Au Bon Mobilier

Léopold-Robert 68 Jacques MEYER Léopold-Robert 68

Facilités de paiements 540 Escompte au comptant

Atelier de couturière pour Garçons

Madame JACOT, rue du Puits 16, avise sa bonne clientèle et le public en général qu'elle continue son atelier comme par le passé et se recommande vivement. 841

Pantalons Habits Manteaux

Petites Annonces

A vendre un potager à bois n° 11 modéré. S'adresser rue Numa-Droz 43, au rez-de-chaussée à droite. 885

A vendre à de bonnes conditions, les outils d'occasion suivants: burins-fixes, machines à arrondir, tours à tourner et à équarrir, compas aux engrenages et autres, roues en fonte et en bois. Beau grand choix de rivoirs et serre-aiguilles, limes, burins, layettes et quantité d'autres outils. — S'adresser au magasin A. Chatain, rue du 1^{er} Mars 6 (entrée rue de la Balance). 883

A vendre une poussette d'enfant à deux places, très bien conservée. S'adresser chez M. Ernest Calame, rue de l'Est 22. 869

Occasion. A vendre, Divan moquette à 65 francs. — S'adresser rue Numa Droz 91, au sous-sol. 880

A vendre. Pour cause de décès à vendre: 1 potager à bois, n° 11, usagé, mais en bon état; 1 potager à pétrole à l'état de neuf; 100 bouteilles fédérales. — S'adresser rue du Parc 103, au 1^{er} étage. 883

Meubles d'occasion. A vendre 2 lits très bonne qualité, 1 à une place; 1 lavabo avec marbre modèle, bois dur (fr. 95); 1 divan, 3 coussins (fr. 85); 1 armoire à glace (fr. 135); 1 joli secrétaire à fronton, mat et poli (fr. 150); 1 buffet de service (fr. 180); 1 table à allonges, noyer (fr. 75); 1 bureau. — S'adresser rue Léopold-Robert 68, au magasin. 843

Bureau américain très peu servi, excellent fonctionnement, cédé pour 170 fr. S'adresser rue Léopold Robert 68. 844

Oiseaux. Pour cause de pose de transmission, liquidation complète de très beaux oiseaux et de très belles cages de différentes grandeurs, ainsi que d'autres accessoires. Bas prix. Très pressant. — S'adresser à la Fabrique de pierres fines, rue du 1^{er} Mars 12. 882

A vendre 15 poussines du pays, en pleine ponte, plus 7 poussins avec leur mère. — S'adresser rue des Crétêts 136. 877

Poussette. A vendre une poussette usagée à 4 roues, en bon état de conservation. — S'adresser au bureau de la «Sentinelle». 800

2 accordéons usagés mais en bon état sont à vendre à la rue du Nord 39, au 1^{er} étage, à droite. 840

Piano A vendre un piano usagé, mais en bon état. Bas prix. S'adresser à Alfred REY, rue du Rocher 7. 774

Apprenti pierriste est demandé, rétribution immédiate. — S'adresser rue du Progrès 79, au 2^{me} étage. 870

Chambre. A louer chambre meublée au soleil, à personne honnête et solvable, travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 12a, au 1^{er} étage. 872

A louer pour fin avril, un joli rez-de-chaussée de 3 pièces. — S'adresser à la gérance A. Bühler, rue Numa Droz 148. 871

Chambre meublée. On demande à louer une chambre meublée si possible au soleil avec ou sans pension, dans une bonne famille, pour un Monsieur convenable, pour le 15 février. — S'adresser par écrit sous le n° H. K., au bureau de la «Sentinelle». 881

A vendre un beau choix de Pharmacies de ménage, avec et sans vitraux. S'adresser chez M. A. Holzer, rue du Progrès 119. 817



Cinéma Palace

Au Nouveau Programme

LE GESTE

qui accuse

Grand drame en 2 parties et 500 tableaux, plus émouvant et plus dramatique que le Petit Jacques.

H-36718-C 883